

Loi travail

Pour conserver leur train de vie, ils vous demandent de baisser le vôtre

Si les débats sont vifs sur le contenu de la loi travail, tout le monde s'accorde sur le caractère extrêmement mal préparé de cette réforme. Cet amateurisme pour un sujet aussi important, à un peu plus d'un an de l'échéance présidentielle, semble difficile à expliquer. Et si, tout simplement, il fallait y voir le signe d'une certaine angoisse de la part des élites ?

Malgré l'absence de croissance économique depuis plus de six ans, les classes supérieures ont été très peu touchées par la crise de 2007. Elles n'ont pas rencontré de problème de chômage et les salaires ont continué de progresser. Les patrimoines ont été préservés via l'action conjointe des États et des banques centrales, action qui a permis de sauver les banques et de maintenir les profits des entreprises.

Mais depuis le début de l'année, un nouveau vent souffle. Certaines banques italiennes ont fait faillite et, suite à l'application de la nouvelle loi européenne sur les banques, des particuliers ont perdu de l'argent. Dans le même temps, les bourses ont réalisé leurs plus mauvais débuts d'année depuis plusieurs décennies et les profits des entreprises, plombés par la baisse du cours du pétrole, déçoivent. Les liquidités injectées par les banques centrales semblent désormais inefficaces pour maintenir l'économie à flot. Ainsi, pour la première fois depuis le début de la crise, les classes supérieures commencent à être touchées et à craindre pour leur avenir.

Cette peur provoque un mécanisme réflexe de défense d'intérêts, qui s'illustre par la loi travail. Ainsi, pour continuer de rester à l'écart de la crise, ils vont demander à la France d'en bas de se sacrifier un peu plus.

La loi travail permet, en effet, de sécuriser la vie des entrepreneurs. En facilitant les licenciements, les entrepreneurs auront la garantie de ne pas verser des salaires à des personnes en sous-activité. En donnant la possibilité de lisser la charge hebdomadaire sur plusieurs mois, ils auront la garantie d'ajuster la durée de travail des salariés sur l'activité réelle, sans contrepartie financière. Avec la baisse du coût des heures supplémentaires, ils n'auront pas à prendre en charge la formation de nouveaux embauchés pour faire face à la hausse de l'activité.

Cette loi permet donc de faire reposer les contraintes financières et sociales induites par les fluctuations d'activité des entreprises uniquement sur les salariés. Ces nouveaux mécanismes permettront de maintenir les profits, au moins pour quelques temps. C'est pour cette raison que la quasi-totalité des grands journaux, quotidiens ou hebdomadaires, soutiennent la loi, que l'on voit défiler à la télévision des *experts*, bien habillés, bien en chair, avec le visage peu marqué par les problèmes économiques, expliquer qu'il faut être raisonnable et accepter cette loi. Certains ont même l'outrecuidance de qualifier les étudiants d'égoïstes car ils abandonneraient les jeunes défavorisés à leur triste sort, alors que ces mêmes jeunes non diplômés ont été volontairement enfermés dans des ghettos par les classes supérieures. Il est donc important de ne pas se laisser submerger par cette vague démagogique qui déferle dans les médias.

Pour la première fois depuis 2007 les élites commencent à ressentir les effets de la crise et la hantise de pertes de patrimoine similaire à 1929 apparaît. Face à ce danger, ils se comportent comme des enfants gâtés en demandant aux Français, touchés déjà depuis plus de six ans, de réaliser de nouveaux efforts. Il revient donc au peuple de faire de la pédagogie envers les classes supérieures, de façon pacifique et déterminée, dans la rue et dans les urnes, pour leur faire comprendre ce qu'implique de vivre dans une économie en crise.